

Business, changement climatique... et dégâts !

Incohérence ou schizophrénie ?

Tandis que la plupart des dirigeants (politiques, financiers, économiques) ont du mal à placer sérieusement la question climatique à leur agenda, les agences de notation commencent à incorporer les risques climatiques dans leurs critères de fiabilité des entreprises.



« Ils n'en mourraient pas tous... mais tous étaient frappés » (La Fontaine)

Ce n'est qu'après le déluge que les entreprises et même leurs assureurs admettent les conséquences du changement climatique, sur elles-mêmes d'abord, quand elles ne veulent les voir sur leurs « Frères humains qui après nous vivez » (F. Villon)

Les rapports du GIEC, les appels récurrents de groupes toujours plus nombreux de scientifiques sur la dégradation de la situation ont beau se faire de plus en plus alarmants, le monde de l'entreprise peine à reconnaître la réalité du changement climatique et à envisager des politiques de transition/retour à l'équilibre dont on a pu estimer qu'elles ne coûteraient que de 1 à 2% du PIB pour éviter des « dégâts » représentant de 5 à 20% du même PIB.

S'agissant des réglementations et de la fixation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de réduction de la pollution des eaux et de l'épuisement des réserves physiques de la Terre, le monde de l'entreprise (tel que représenté par ses fédérations et les grandes firmes multinationales) reconnaît du bout des lèvres l'existence d'un problème mais entretient encore trop souvent des discours d'évitement (le progrès scientifique est surtout mis en avant) et privilégie le « business as usual » et le montant des bénéfices trimestriels.

Mais voilà que les choses se présentent différemment depuis que la multiplication des incidents climatiques commence à heurter les capacités de production des firmes, la solidité de leur chaîne de sous-traitance, et met en jeu leur responsabilité juridique. La revue britannique « The Economist », de tendance pro-business et libérale mais avant tout sérieuse et préoccupée du bien public, nous livre, en date du 23 février 2019, un article fort documenté intitulé « Après le déluge ». On découvre des données issues du monde de l'assurance des risques industriels et de différents acteurs qui montrent des phénomènes inquiétants :

- Une large majorité des entreprises n'ont aucune idée de leurs « risques climatiques », soit sous forme de dégâts ou destructions de leurs installations (pluies diluviennes, glissées de boues, manque d'eau) ou du fait d'une responsabilité juridique si c'est leur exploitation des ressources qui crée des pénuries et accentue les incidents climatiques. *Donc la stabilité des capacités de production et d'emploi mise en avant pour refuser les mesures de transition/adaptation est en danger physique et financier, ce qui met à mal un des arguments fréquents des climato-sceptiques.*

- Lors même que des entreprises assurent leur capital physique contre les dangers « naturels », les sociétés d'assurance calculent les risques d'après des séries statistiques du passé, et non sur la constatation déjà présente de l'accroissement de l'occurrence et de l'ampleur de ces dangers, comme en 2017 et 2018. En 2017, 135 milliards de \$ ont pu être versés, les assurances disposant de vastes réserves. Mais d'ores et déjà, les agences de notation ont commencé à incorporer les risques climatiques dans leurs critères de fiabilité (les fameux ratings) des entreprises qui déterminent les primes qu'elles auront à payer et leur capacité d'emprunt. Les entreprises exposées aux incendies (Edison) ou autres catastrophes à leur niveau propre ou à celui de leur chaîne de fournisseurs voient en nombre baisser leur cotation. L'entreprise US PG&E, mise en cause dans le déclenchement de grands incendies en Californie, est en cessation de paiement, les prêteurs se défilent. Gageons que les analyses portant sur l'année 2018 seront encore plus inquiétantes.

« *Business is no more business as usual* » a déclaré le directeur de Tata Chemicals, une très grosse entreprise chimique basée à Bombay. Les symposiums de l'université Columbia (NY) tenus depuis 2015 montrent que la vulnérabilité climatique est bien plus forte que ne le montre l'extrapolation des données passées car l'environnement n'est plus stable. De façon discrète un certain nombre de (grosses) sociétés emploient d'ailleurs des équipes d'évaluation des risques d'un nouveau genre pour leur propres capacités productives.

Mais ce qui est frappant, c'est que cette forme de capitalisme se préoccupe – tardivement – des conséquences du changement climatique pour éventuellement changer la localisation de ses sites de production, pour construire ses locaux en matériaux adaptés et résistants aux cyclones et aux inondations, et prendre des mesures correctives au niveau de l'impact sur leurs bénéficiaires. Le vieil adage du pansement sur une jambe de bois nous paraît exact ici.

Que penser ?

Les sociétés de notre temps, fortement mondialisées, orientées sur des bénéfices à court terme, n'ont pas dans leur ADN le respect de la vie future, de la durabilité de nos sociétés, alors même qu'elles savent. Plus que jamais, la société civile, les associations, les mouvements spontanés de la jeunesse et les « Grands-Parents pour le Climat » de par le monde doivent provoquer une obligation pour les gouvernements de prendre les décisions de mise en œuvre des engagements climatiques internationaux. Décider, réglementer là où il faut, informer le public du lieu des responsabilités. « **Name and shame** » plus que jamais.

Jean-Michel Corre